

Guide de référence rapide pour les légumes-racines

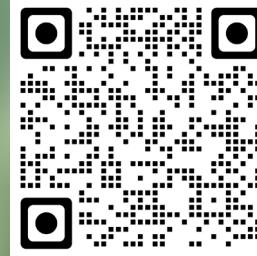
Regroupement	Produit (Groupe)	Homologation n°	Culture (Groupes de cultures)	Mode d'application	Type de préparation	Ordre de mélange WALES	Nbre maximal d'applications*	Dose d'application*	Adjuvant	Intervalle (jours)	DS (heures)	DAAR (jours)	Suppression de	Répression de		Commentaires		
Bio-solutions																		
Biosimulant																		
	 Megafol®	2016013D	Toutes	Foliaire	L	S	S.O.	1,0 L/acre (2,5 L/ha)	Aucun	10 à 15	0	0				Aide les plantes à répondre aux stress abiotiques, y compris : dommage physique, chaleur, basses températures et sécheresse. En cas de dommage physique, appliquer dès que possible par la suite.		
Fongicides																		
Pourritures des racines																		
	 Ridomil Gold 1G (Groupe 4)	26612	Carottes	Dans le sillon	G	S.O.	1	10 kg/acre (25 kg/ha)	Aucun	S.O.	12	S.O.	Cavité pythienne					
	 Quadris® (Groupe 11)	26153	Carottes	Dans le sillon ou en bandes	SC	L	1	4 à 6 mL/100 m de rang	Aucun	S.O.	12	40	Rhizoctonia					
Brûlures des feuilles																		
	 Aprovia Top (Groupes 3 + 7)	31526	Carottes	Foliaire	EC	E	4	0,26 à 0,38 L/acre (0,643 à 0,967 L/ha)	Aucun	7 à 14	7	7	Oidium (blanc), brûlure cercosporéenne, tache alternarienne (dose élevée)	Tache alternarienne (dose faible)				
	 Quadris Top® (Groupes 3 + 11)	30518	Carottes	Foliaire	SC	L	3	0,22 à 0,4 L/acre (0,566 à 1,0 L/ha)	Aucun	7 à 14	12	7	Brûlure cercosporéenne, brûlure alternarienne					
	 Bravo ZN  Bravo ZNC (Groupe M)	28900 33515	Carottes	Foliaire	SC	L	7	0,97 à 1,29 L/acre (2,4 à 3,2 L/ha)	Aucun	7 à 10	22 jours pour le désherbage à la main, 7 jours pour le dépistage, 12 heures pour toutes les autres activités	2	Brûlure cercosporéenne, brûlure alternarienne					
	 Miravis Duo (Groupes 3 + 7)	33206	Carottes	Foliaire	SC	L	4	0,4 L/acre (1,0 L/ha)	Aucun	7 à 14	12	7	Tache alternarienne, oïdium (blanc)	Moisissure blanche, brûlure cercosporéenne	Le nombre maximal de pulvérisations consécutives est de 2 traitements, puis il faut passer à un fongicide qui n'appartient pas aux Groupes 7 et 3.			
Moisissures																		
	 Switcho® (Groupes 9 + 12)	28189	Carottes (1B)	Foliaire	WG	W	3	0,31 à 0,4 kg/acre (775 à 975 g/ha)	Aucun	7 à 10	12	7	Moisissure grise, moisissure blanche, brûlure alternarienne		Brûlure alternarienne (Alternaria) seulement sur les carottes. Seulement deux applications sont permises pour la moisissure blanche et la moisissure grise (Botrytis).			
	 Allegro® (Groupe 29)	27517	Carottes	Foliaire	SC	L	4	0,47 L/acre (1,16 L/ha)	Aucun	7	24	7	Moisissure blanche (sclérotinoïse), tache alternarienne		Seulement trois applications sont permises lorsqu'on vise la moisissure blanche.			
Herbicides																		
Graminées et feuilles larges																		
	 Dual Magnum® (Groupe 15)	25729	Carottes	Prélevée ou postlevée	EC	E	1	Prélevée, sol minéral : 0,49 à 0,61 L/acre (1,2 à 1,5 L/ha) Prélevée, terre noire : 0,61 à 0,71 L/acre (1,5 à 1,75 L/ha) Postlevée : 0,49 à 0,61 L/acre (1,2 à 1,5 L/ha)			Aucun	S.O.	12	30	Morelles (d'Amérique, noire de l'Est), panic d'automne, sétaires (verte, glauque, géante), digitaires (sanguine, astringente), panic capillaire, échinochloa pied-de-coq	Amarante à racine rouge		
Feuilles larges																		
	 Gesagard® (Groupe 5)	24771	Carottes	En prélevée	SC	L	1	Sol sablonneux : 1,5 L/acre (3,75 L/ha) Sol loameux : 1,85 L/acre (4,58 L/ha) Terre noire : 2,86 L/acre (7,08 L/ha)			Aucun	NA	12	85	Chénopode blanc, amarante à racine rouge, moutarde sauvage, pourpier, renouée persicaire, spargoute des champs, ortie royale, mouron des oiseaux, morelle noire de l'Est, sétaire verte			
Graminées																		
	 Venture L® (Groupe 1)	21209	Carottes	Postlevée	EC	E	1	0,24 à 0,81 L/acre (0,6 à 2,0 L/ha)	Aucun	S.O.	12	50	Graminées annuelles		La dose d'application diffère selon la cible.			

DS = Délai de sécurité

DAAR = Délai d'attente avant la récolte

S.O. = Sans objet

Tirez fierté
de vos produits



Accédez à des informations sur la protection des cultures afin de produire les récoltes les plus commercialisables.



Guide de référence rapide pour les légumes-racines

Moment d'application pour les carottes



Semis	2 feuilles vraies	Formation des racines	Développement des racines	Récolte
RidomilGold® 1G				
Quadris®				QuadrisTop®
		Bravo® ZN / Bravo® ZNC		
			Aprovia® Top	
		Miravis® Duo		
				Allegro®
	Dual® Magnum®			
Gesagard®	Venture® L			
			Megafol®	

* Pour des renseignements complets à propos des doses, consulter l'étiquette du produit. Les informations sur les doses sont basées sur les étiquettes des produits. Si l'étiquette d'un produit contient des fourchettes de doses, alors le présent guide de référence énumérera soit : (i) la fourchette de doses complète; (ii) la fourchette de doses la plus courante; ou (iii) la dose la plus couramment utilisée. Avant l'application, toujours consulter l'étiquette afin de confirmer les renseignements sur l'homologation pour la culture/le groupe de cultures et sur l'application, ainsi que sur les zones tampons, l'EPI, etc. Tous les renseignements sont à jour au moment de la publication et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Pour plus d'information, communiquez avec notre Centre d'interaction avec la clientèle au 1-877-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visitez Syngenta.ca.

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer. Aprovia®, Bravo®, Dual II Magnum®, Gesagard®, Miravis®, Quadris®, Quadris Top®, Switch®, Venture® et le logotype Syngenta sont des marques de commerce d'une société du Groupe Syngenta. Allegro® est une marque de commerce d'ISK Biosciences Corporation. Les autres marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs. Megafol™ est une marque déposée de VALAGRO S.p.A., société du groupe Syngenta. © 2025 Syngenta